



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
AGENCE REGIONALE DE SANTE**

N° Spécial

26 octobre 2023

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial ARS du 26 octobre 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Page
N° 2023-033	26.10.2023	Arrêté portant réquisition de personnels pour assurer la continuité de la prise en charge des résidents accueillis à l'EHPAD Union Belge sis 49 rue de Colombes à COURBEVOIE (92400).	3

ARRETE N° 2023-033

Portant réquisition de personnels pour assurer la continuité de la prise en charge des résidents accueillis à l'EHPAD Union Belge

**Sis au 49 rue de Colombes
92400 COURBEVOIE**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le Code de la santé publique et notamment son article L. 1110-1 et L. 3131-8 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2215-1, 4°, précisant les circonstances de déclenchement de la procédure de réquisition par le Préfet ;
- VU** le Code pénal et notamment son article L. 223-6 portant sur le principe général d'assistance à personne en danger ;
- VU** le courriel en date du 26 octobre 2023 de Mme Auriane LEROY – Directrice Territoriale Île-de-France de MAPAD Santé demandant la réquisition de personnel en vue d'assurer un service minimal au sein de l'EHPAD Union Belge de Courbevoie ;

CONSIDERANT que l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) l'Union Belge est autorisé pour accueillir 100 personnes en hébergement permanent ainsi que 4 personnes en hébergement temporaire ;

CONSIDERANT que sur appel de la CFDT Santé Sociaux Hauts-de-Seine, un préavis de grève déposé le mardi 24 octobre 2023 indique un mouvement reconductible à partir du jeudi 26 octobre à 8h et que ce dernier entraîne une forte réduction des salariés de l'établissement et pour une période indéterminée ;

CONSIDERANT qu'au regard de l'état de santé des personnes prises en charge au sein de l'établissement, aucune solution n'a pu être trouvée pour organiser la prise en charge impliquant d'assurer leur accueil et la continuité de leurs soins au sein de l'EHPAD l'Union Belge ;

CONSIDERANT qu'un service minimum n'a pu être organisé au sein de l'EHPAD L'Union Belge malgré les négociations avec les représentants du personnel. La responsable territoriale du groupe gérant cet EHPAD fait état de son incapacité à assurer un encadrement suffisant pour garantir la continuité de prise en charge et la sécurité des résidents durant la période couverte par le préavis de grève, en l'absence de personnel soignant ;

CONSIDERANT que les risques que cette situation fait courir aux personnes prises en charge par l'EHPAD l'Union Belge sont constitutifs d'un trouble à l'ordre public justifiant de réquisitionner en urgence les services d'une partie du personnel dudit EHPAD, nécessaires à son fonctionnement, en application du 4° de l'article L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT dès lors qu'il convient de requérir des aides-soignants, des infirmiers diplômés d'Etat, des aides médico-psychologique et des agents de service hospitalier afin d'assurer une offre de prise en charge minimale ;

Article 1 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **les jeudi 26 octobre et vendredi 27 octobre 2023 de 20 h à 8 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Aide Médico-Psychologique	Betty MONTINGIA	63 rue de la République – Saint-Denis (93)
Aide-soignant	Eugène AJAVON	9 rue des Iris – Eslettes (76)

Article 2 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **le vendredi 27 octobre 2023 de 08 h à 20 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Auxiliaire de Vie Sociale	Reinette REVEILLE	3 rue du Cerf – Château-Thierry (02)
Auxiliaire de Vie Sociale	Awa GOMES	9 rue Georges Clémenceau – Brou-sur-Chantereine (77)
Auxiliaire de Vie Sociale	Angelina GOMES	127 boulevard de Valmy – Colombes (92)
Accompagnant Educatif et Social	Lucie NGOLO	1 place François Mitterrand – Neuilly-sur-Marne (93)
Auxiliaire de Vie Sociale	Chantal PHOMBO LUVEDILA	50 rue Raspail – Courbevoie (92)
Aide-soignante	Keltoum OUHENIA	10 rue Emile Deschanel – Courbevoie (92)
Agent des Services Hospitaliers	Latifa CHAAIR	31 rue de Prague – Colombes (92)
Agent des Services Hospitaliers	Mariele CHOUT	1 impasse des Terrasses Appt 228 – Cergy (95)
Agent des Services Hospitaliers	Alhem BOUAKKAZ	1 rue Saint-Denis – Sannois (95)
Agent des Services Hospitaliers	Naaïma BIJDIGUENE	12 boulevard de la République – La Garenne-Colombes (92)

Article 3 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **les vendredi 27 octobre et samedi 28 octobre 2023 de 20 h à 8 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Auxiliaire de Vie Sociale	Baya BOUGHERRAR	58 rue Gauthier – Courbevoie (92)
Aide-soignante	Viergela PRINVIL	9 rue Hemet – Aubervilliers (93)

Article 4 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **le samedi 28 octobre 2023 de 08 h à 20 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Aide-soignante	Dadou TENTA	25 rue d'Essling – Courbevoie (92)
Aide Médico-Psychologique	Laura CIESIELSKI	3 Esplanade de la Coudraie Appt C146 – Poissy (78)
Aide Médico-Psychologique	Florence SAINT-JULIEN	23 rue de la Gennette – Argenteuil (95)
Aide-soignante	Khaina BRAHMI	5 Place de la Traverse – Villiers-le-Bel (95)
Aide-soignante	Félicité GOTIL	66 boulevard Diderot – Paris (75012)
Auxiliaire de Vie Sociale	Aissatou DIAGNE	34 Allée Fernand Léger – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Fatima OUCHILOU	26 rue Gaston Dagoenot – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Fatiha MORSLI	22 Allée Fernand Léger – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Halima LAVOISY	161 boulevard Charles de Gaulle – Colombes (92)
Agent des Services Hospitaliers	Naaïma BIJDIGUENE	12 boulevard de la République – La Garenne-Colombes (92)

Article 5 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **les samedi 28 octobre et dimanche 29 octobre et 2023 de 20 h à 8 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Aide-Soignante	Fatima ICHAR	387 bis rue Gabriel Peri – Colombes (92)

Article 6 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **le dimanche 29 octobre 2023 de 08 h à 20 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Infirmière	Stéphanie DJOUMESSY	73 rue du Général Delambre – Argenteuil (95)
Auxiliaire de Vie	Habsa SISSOKO	30 boulevard de Chanzy – Montreuil (93)

Sociale		
Aide-soignante	Dadou TENTA	25 rue d'Essling – Courbevoie (92)
Aide Médico-Psychologique	Laura CIESIELSKI	3 Esplanade de la Coudraie Appt C146 – Poissy (78)
Aide Médico-Psychologique	Florence SAINT-JULIEN	23 rue de la Gennette – Argenteuil (95)
Aide-soignante	Khaina BRAHMI	5 Place de la Traverse – Villiers-le-Bel (95)
Aide-soignante	Félicité GOTIL	66 boulevard Diderot – Paris (75012)
Agent des Services Hospitaliers	Fatima OUCHILOU	26 rue Gaston Dagoenot – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Fatiha MORSLI	22 Allée Fernand Léger – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Halima LAVOISY	161 boulevard Charles de Gaulle – Colombes (92)
Agent des Services Hospitaliers	Naaïma BIJDIGUENE	12 boulevard de la République – La Garenne-Colombes (92)

Article 7 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **les dimanche 29 octobre et lundi 30 octobre 2023 de 20 h à 8 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Aide-Soignante	Fatima ICHAR	387 bis rue Gabriel Péri – Colombes (92)

Article 8 : sont réquisitionnés afin d'assurer leurs missions auprès des résidents pris en charge au sein de l'EHPAD Union Belge **le lundi 30 octobre 2023 de 08 h à 20 h**, les professionnels suivants :

Diplôme / Qualification	Nom	Adresse personnelle
Infirmière	Stéphanie DJOUMESSY	73 rue du Général Delambre – Argenteuil (95)
Auxiliaire de Vie Sociale	Habsa SISSOKO	30 boulevard de Chanzy – Montreuil (93)
Aide-soignante	Dadou TENTA	25 rue d'Essling – Courbevoie (92)
Aide Médico-Psychologique	Laura CIESIELSKI	3 Esplanade de la Coudraie Appt C146 – Poissy (78)
Aide Médico-Psychologique	Florence SAINT-JULIEN	23 rue de la Gennette – Argenteuil (95)
Aide-soignante	Khaina BRAHMI	5 Place de la Traverse – Villiers-le-Bel (95)
Auxiliaire de Vie Sociale	Sidonie TCHUALAK	56 rue Saint-Denis – Saint-Ouen (93)
Agent des Services Hospitaliers	Fatima OUCHILOU	26 rue Gaston Dagoenot – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Fatiha MORSLI	22 Allée Fernand Léger – Argenteuil (95)
Agent des Services Hospitaliers	Halima LAVOISY	161 boulevard Charles de Gaulle – Colombes (92)

Article 9 : En vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales, le refus d'exécuter les mesures prescrites par l'autorité requérante constitue un délit qui peut être puni de six mois d'emprisonnement et de 10.000 euros d'amende.

Article 10 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 11 : Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, Monsieur le Directeur de la Délégation départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence régionale de santé Ile-de-France et Madame la directrice territoriale de MAPAD Santé auquel appartient l'EHPAD Union Belge sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux personnes suivantes :

Infirmière diplômée d'Etat :

Stéphanie DJOUMESSY

Aides-soignants :

Eugène AJAVON
Keltoum OUHENIA
Viergela PRINVIL
Dadou TENTA
Khaina BRAHMI
Félicité GOTIL
Fatima ICHAR

Aides médico-psychologiques :

Betty MONTINGIA
Laura CIESIELSKI
Florence SAINT-JULIEN

Auxiliaires de Vie Sociale :

Reinette REVEILLE
Awa GOMES
Angelina GOMES
Chantal PHOMBO LUVEDILA
Baya BOUGHERRAR
Aissatou DIAGNE
Habsa SISSOKO
Sidonie TCHUALAK

Accompagnante Educative et Sociale :

Lucie NGOLO

Agents de service hospitalier :

Latifa CHAAIR
Mariele CHOUT
Alhem BOUAKKAZ

Naaima BIJDIGUENE
Fatima OUCHILOU
Fatiha MORSLI
Halima LAVOISY
Karima NAIT IGH IL

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 26 octobre 2023

P/Le Préfet des Hauts-de-Seine
Le sous-préfet,
Directeur de Cabinet

Signé

François ROSA

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>